

Réunion du Conseil Municipal d'Aureilhan

MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2008 à 18 heures 15
Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'AUREILHAN.

Ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 juin 2008.
- 2- Personnel communal : modification du tableau des effectifs. Indemnités d'astreinte.
- 3- Renouvellement de la convention entre la Commune et la Maison des Jeunes et de la Culture pour le développement culturel.
- 4- Renouvellement de la convention entre la Commune et la Maison des Jeunes et de la Culture pour la gestion et l'animation des Centres de Loisirs sans Hébergement et Centres de Loisirs Associés à l'Ecole.
- 5- Centre de loisirs sans hébergement : révision des tarifs – convention avec la commune d'Orleix.
- 6- Convention avec la SPA 65.
- 7- Demande de subvention à la Région et à l'ADEME pour le diagnostic global des écoles Joliot Curie et Lamartine.
- 8- Classement dans le domaine public après enquête publique, des voies et espaces communs des lotissements Marcel Pagnol- La chânaie –Le Pré de la Chartreuse, rue Joseph Kosma.
- 9- Rapport annuel 2007 du Syndicat Intercommunal d'Assainissement Adour Alaric.
- 10-Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre de la délégation consentie par le conseil municipal.

Le Maire,

Yannick BOUBEE.